



EDITORIAL

L'été, synonyme de vacances, de détente et de liberté nous fait vite oublier les règles de base de vie en communauté. Il est essentiel d'avoir à l'esprit que la liberté de chacun s'arrête où commencent celles des autres. Que ce soit pour le respect des horaires vis à vis de l'utilisation des matériels de jardin, de bricolage ou de la musique à fort volume, mais encore l'entretien des haies, des aboiements de chiens, des stationnements inopinés, la circulation à vitesse excessive...

Face à cela, nous devons tous être responsables! Il en va de la qualité de vie que chacun est en droit d'attendre.

Bon nombre de pavillons dans les nouveaux lotissements sont maintenant habités et d'autres en cours de le devenir. Ceci n'est pas sans engendrer des conséquences telles qu'un accroissement d'activité au sein du service de l'urbanisme mais aussi un impact fort sur le secteur de la jeunesse. Déjà, nous pouvons observer une augmentation d'inscriptions à l'école et au sein du Service Animation Jeunesse Enfance. Nous devons anticiper ces évolutions pour la rentrée scolaire en terme de moyen matériel et humain sachant que l'ouverture d'une classe n'est pas exclue.

Je souhaiterais saluer au nom de toute la municipalité l'ensemble du personnel communal, administratif et technique pour leur implication et leur travail remarquable qui a permis un déroulement sans faille des élections. Nos remerciements s'adressent à tous les bénévoles, élus ou non qui se sont mobilisés pour assurer la tenue des bureaux de vote pour laquelle les effectifs ont dû, du fait des deux scrutins, être doublés.

Malgré la fin de saison, certaines associations ont choisi de reprendre leurs activités dès le confinement levé. Gardons espoir que la vie associative et l'activité des aînés puissent reprendre pleinement en septembre.

Tres bel été

Maxime DUSACQ

Horaires de la mairie
Lundi et jeudi 8h30-12h00/13h30-17h00
Mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h00
le samedi de 10h00 à 12h00



ATTENTION

Horaires de l'agence postale communale
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-12h00 et samedi de 10h à 12h00



Mairie de SAINT-GERMAIN

845 Route de Troyes, 10120 Saint Germain ☎ 03 25 75 68 91

Courriel : contact@mairie-saintgermain.fr Site internet : www.mairie-saintgermain.fr

SOMMAIRE

PAGE 2: LES ÉCHOS DU CONSEIL

PAGE 2-4: LA VIE DE LA COMMUNE

PAGE 4 : LA VIE DES ASSOCIATIONS

PAGE 4-6 : JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

PAGE 6-7 : VOIRIE-CIRCULATION-INFRASTRUCTURE-
SÉCURITÉ

PAGE 7: URBANISME-ENVIRONNEMENT

PAGE 8 : INFOS PRATIQUES

PAGE 8 : BRÈVES

PAGE 9 : MÉDIATHÈQUE

Permanence du Maire et des Adjoints le samedi de 10h00 à 12h00

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de prendre un rendez-vous au secrétariat de la mairie pour tout dépôt de dossier d'urbanisme, mariage, PACS....

ATTENTION
Fermeture de la
mairie et de la poste
Les samedis du 17/07
au 21/08 inclus

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal lors de ses séances du 18 mai et du 15 juin 2021 :

- a adopté les divers tarifs communaux ;
- a fixé les tarifs des camps organisés par le Service Animation Jeunesse Enfance pour l'été prochain ;
- a fixé le montant des subventions accordées aux associations pour l'année 2021 ;
- a autorisé M. le Maire à lancer un appel d'offres pour le choix d'une compagnie d'assurances pour l'ensemble des assurances de la commune ;
- a approuvé le principe d'interrompre l'éclairage public de 22h à 5h30 du dimanche au jeudi et de 24h à 5h30 du vendredi au samedi inclus dès le 01/09/2021.
- a accepté la cession à un particulier d'une partie du chemin du Pressoir ;
- a autorisé M. le Maire à signer une convention de servitudes sur la parcelle AK 0205, appartenant à la commune, avec la société ENEDIS ;
- a approuvé l'ouverture d'un poste de type Contrat Parcours Emploi Compétences Jeunes (PEC Jeunes) pour assurer la tenue de l'agence postale communale au sein des services de l'administration générale pour remplacer le jeune qui a souhaité reprendre une formation à l'issue de son contrat ;
- a approuvé l'ouverture de deux postes de type Contrat Parcours Emploi Compétences (CUI-PEC) au SAJE en vue de remplacer les deux agents actuels qui souhaitent se diriger vers d'autres secteurs ;
- a approuvé l'ouverture d'un poste type Contrat Parcours Emploi Compétences (CUI-PEC) pour l'entretien des bâtiments communaux en remplacement de l'agent actuel qui grâce à la formation dispensée par la collectivité a trouvé un emploi pérenne à la rentrée.

VIE DE LA COMMUNE

Résultats des élections départementales du canton de Saint-André les vergers

La commune de SAINT-GERMAIN est située dans le canton de Saint André--les-Vergers qui comprend en outre les communes de La Rivière-de-Corps, Rosières-près-Troyes, Saint André-les-Vergers et Torvilliers.

	1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour	
	Saint Germain	Canton	Saint Germain	Canton
Inscrits	1 791	16 189	1791	16 190
Votants	491	4 660	518	4 648
Blancs	11	111	21	264
Exprimés	473	4 478	487	4 276
M. Berthier G. Ranc	146	1 151	163	1 148
C. Autier JP. Cornevin	94	1 045	/	/
A. Balland C. Ledouble	233	2 282	324	3 128

Alain BALLAND conseiller départemental sortant et Catherine LEDOUBLE maire de Saint André-les-Vergers représenteront donc notre canton au conseil départemental de l'Aube, ils ont pour suppléants respectivement Yves REHN maire de Rosières et Clémence WURTZ.

Résultats des élections régionales

	1 ^{er} tour		2 ^{eme} tour	
	Saint Germain	Grand Est	Saint Germain	Grand Est
Inscrits	1791	3 834 903	1791	3 812 371
Votants	492	1 133 862	518	1 153 660
Blancs	5	34230	7	32 610
Exprimés	482	1 078 070	10	1 100 063
A. Filippetti	45	93 118	/	/
B. Klinkert	48	116 088	53	133 995
L. Fève	11	28 068	/	/
F. Philippot	38	74 957	/	/
L. Jacobelli	122	227 800	153	289 396
M. Meyer	0	39 564	/	/
A.Tyane	0	5 267	/	/
J. Rottner	165	335 840	214	443 445
E. Romani	53	157 368	81	233 227

Les activités des aînés

Les activités des aînés vont reprendre avec la fin du confinement et nous l'espérons avec l'extinction de cette épidémie dès le mois de septembre.

Le CCAS invite les aînés à une réunion d'informations, autour d'un goûter, **le 16 septembre prochain dans la nouvelle salle de la résidence senior située chemin du Carmel**. Cette réunion sera l'occasion de vous écouter, de connaître vos attentes, vos souhaits mais aussi de découvrir cette nouvelle salle mise à disposition dans la résidence senior et d'esquisser le programme d'activités de l'année 2021/2022.



Subventions aux associations

Le conseil municipal a attribué les subventions suivantes aux associations.

Association	Subvention	Association	Subvention
Prévention routière	100 €	Comité social des agents communaux	1 800 €
Zanshin Karaté Dojo	500 €	Société de chasse	150 €
Amicale Saint-Germain	1 400 €	Amicale Cyclo germinoise	350 €
Entr'actes Entre amis	1 100 €	Association des parents d'élèves	500 €

Il faut noter que certaines associations n'avaient pas sollicité de subvention, compte tenu de leurs activités réduites au cours de l'année 2020.

De nouveaux tarifs

La municipalité, lors du conseil qui s'est tenu le 15 juin a fixé les tarifs des divers services proposés par la commune. La grille de ces nouveaux tarifs peut être consultée sur le site de la commune.

La municipalité s'est, en particulier, vue dans l'obligation d'augmenter les tarifs de la restauration scolaire de 30 centimes par repas à compter de la prochaine rentrée. Cette augmentation est due d'une part au rattrapage nécessaire du prix des repas qui n'avait pas connu d'augmentation depuis 2015 et d'autre part à la loi EGALIM (issue des États Généraux de l'ALIMENTATION) promulguée le 1^{er} novembre 2018 qui impose aux collectivités un certain nombre de contraintes dont en particulier celle de proposer des repas bio au moins une fois par semaine.

Le secrétariat de la mairie ne pourra plus, à compter du 1^{er} juillet, réaliser des photocopies pour le public.

Nouveaux agents en contrats aidés PEC Jeunes

Depuis le mois de mai, nous avons accueilli 3 nouveaux agents en contrat PEC Jeunes, Morgane PETIT au sein de l'agence postale communale, Rémi MAUDIER et Védad DIBRANI au sein du service des espaces verts. Nous leur souhaitons une belle intégration au sein de la collectivité et espérons que l'expérience professionnelle qu'ils vont acquérir au cours de leur année de contrat leur permettra de « rebondir » professionnellement.



VIE DES ASSOCIATIONS

La reprise des activités

Les associations, qui étaient dans les « starting-blocks » depuis quelques temps déjà, ont repris leurs activités dès le confinement levé. C'est le cas en particulier du badminton, judo, karaté, tennis, scrap-booking, yoga et du théâtre.

Bravo aux responsables de ces associations pour leur réactivité et leur engagement .

La municipalité a décidé d'ouvrir **exceptionnellement** le centre sportif de Lépine pendant les mois de juillet et août pour les associations qui le souhaitent afin qu'elles puissent développer leurs activités.

Il va de soi que toutes ces activités doivent respecter les règles sanitaires qui restent encore d'actualité. La municipalité demande aux responsables de ces activités d'y être vigilants.



JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Bonne chance aux jeunes qui entrent au collège...

Le 25 juin M. le Maire et Mme Betty MULLER, adjointe en charge de la vie scolaire rencontraient les 30 élèves de CM2 qui vont rentrer au collège en septembre prochain. Ils leur remettaient le « BLED Collège Français », un ouvrage qui pourra les accompagner tout au long de leur scolarité au collège en leur apportant toutes les notions essentielles en français (orthographe, grammaire, conjugaison, vocabulaire, etc.) et tous les outils pour bien rédiger un récit, une description, une lettre, un texte argumentatif, etc..

La commune souhaite à tous ces jeunes une bonne intégration au sein du collège et une pleine réussite dans leur scolarité.



Passeport loisirs des vacances d'été 2021

Du mercredi 7 juillet au samedi 28 août 2021

Pour 20 € la semaine, dynamisez les vacances de vos enfants !

Fort de son succès, le Passeport Loisirs est de retour pour les prochaines vacances. Avec la participation des associations, la Ville de Troyes vous prépare un programme riche et attractif, dans le respect des nouvelles règles sanitaires.

Les inscriptions sont ouvertes pour une période d'activités allant **jusqu'au 28 août au 03.25.42.20.20.**

Pour rappel, le Passeport Loisirs permet aux jeunes âgés **de 4 à 16 ans** de découvrir pendant les vacances scolaires d'hiver, de printemps, d'été et de la Toussaint de nombreuses activités sportives et de loisirs au sein des associations de l'agglomération troyenne.





Une année scolaire qui s'achève ...

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

ACTIVITES CHEZ LES PETITS

Après avoir semé au mois de mars dernier, les petits jardiniers ont pu voir grandir leur récolte. Pour cela il a fallu arroser, désherber afin de découvrir un potager aux couleurs verdoyantes. Un peu de patience avant de déguster fruits et légumes...

Des ateliers ludiques dans la cour de l'école ont été proposés ainsi que des jeux de relais avec de l'eau. La réalisation de mandalas leur a permis également de développer leur créativité.



ACTIVITES CHEZ LES GRANDS

Sur ce cycle, les plus grands ont été plus sportifs : initiation au tir à l'arc, séances de Molkky et hockey ballon.

L'ACCUEIL DES MERCREDIS

Toujours autour des petites bêtes d'Anton King

L'année ne pouvait pas se terminer sans découvrir de nouvelles petites bêtes des livres d'Anton King. Vous connaissez Frédéric le moustique et Mireille l'abeille ? Ceux-ci sont d'actualité d'ailleurs ! Les mercredis après-midi sont dédiés au repos avec le temps calme et les jeux collectifs.

La nature et ses trésors chez les grands

Les plus grands ont joué les explorateurs autour de l'étang ombragé de la commune. Cette période a été dédiée à des activités en rapport avec la nature : découverte des animaux et insectes, ramassage de fleurs séchées et feuilles.

Le beau temps a également permis aux enfants de faire des jeux d'eau extérieurs



LA RESTAURATION SCOLAIRE

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Dans le but de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire, la société qui assure la restauration scolaire a mis en œuvre, sur une durée d'une semaine, une pesée des déchets alimentaires réalisée par les enfants eux-mêmes.

Un bilan des résultats obtenus permettra de mesurer les quantités de déchets, d'identifier leurs causes puis de définir un plan d'action anti-gaspillage. Depuis le début de l'année déjà, Monsieur « Baguette » récupère le pain que les enfants n'ont pas mangé. Son slogan : **Moins on jette, plus c'est chouette**. Le but de cette action est de pouvoir constater que le sac se remplit de moins en moins chaque mois
Le vendredi 02 juillet un repas festif a été servi pour fêter les vacances dans une ambiance exotique.



Mais une autre année scolaire, qu'il faut préparer, recommence dès le jeudi 02 septembre...

Le Service Animation Jeunesse Enfant (SAJE) qui a en charge l'ensemble des activités péri et extra scolaires vous propose une offre diversifiée, adaptée aux rythmes et aux envies des enfants :

- L'accueil périscolaire permet aux parents de confier, les jours d'école, leurs enfants à l'équipe d'animation dès 7h30 le matin jusqu'à 18h30 en soirée.
- Les mercredis, les enfants peuvent être accueillis en demi-journée sans repas de 7h30 à 12h30 ou de 13h30 à 18h30 ou en journée complète de 7h30 à 18h30.
- Durant les vacances scolaires, les enfants sont accueillis en journée complète de 7h30 à 18h30. A chaque période, un thème différent est proposé...

PENSEZ A FAIRE LES INSCRIPTIONS AVANT LA RENTREE

RESTAURATION SCOLAIRE

SERVICES PERISCOLAIRES

ACCUEIL DES MERCREDIS

Les dossiers d'inscriptions doivent être remis au SAJE dans les meilleurs délais. Ils sont disponibles sur simple demande.

Le SAJE peut vous accompagner dans la complétude des dossiers et se tient à votre disposition pendant la période estivale du 07 au 30 juillet et du 23 au 01 septembre.

N'hésitez pas à le contacter

Mail : saje@mairie-saintgermain.fr ou **03.25.72.52.43**



VOIRIE - CIRCULATION - INFRASTRUCTURE - SÉCURITÉ

Amélioration de la voirie

La commune poursuit sa politique d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et fibres optiques ainsi que la modernisation de l'éclairage public au moyen de LED sur son territoire.

Elle profite, afin de minimiser les coûts, de le faire chaque fois que des chantiers, en particulier ceux des lotissements, sont ouverts. C'est ce qui a été réalisé rue de l'Église et rue Berthelot jusqu'au lotissement Frison-Roche.

Ceci a permis, en supprimant les poteaux, d'améliorer la sécurité des réseaux, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sur les trottoirs et l'aspect esthétique.



AVANT



APRES

Modification du temps de l'éclairage public

L'expérience acquise pendant la période du couvre-feu a conduit la municipalité à mener une réflexion sur les horaires d'éclairage public. Il s'agit de trouver un compromis entre le besoin d'éclairage répondant à des impératifs de sécurité et les économies d'énergie que nous imposent la loi de transition énergétique et les économies financières que notre commune doit réaliser pour pallier les augmentations importantes des taxes sur l'éclairage public.

Compte tenu de la très faible circulation dans la commune pendant la période nocturne, le conseil municipal a décidé **de réduire à compter du 1^{er} septembre les horaires de l'éclairage public**. Il sera interrompu de 22h à 5h30 durant la semaine et de 24h à 5h30 pendant le week-end (nuits de vendredi à samedi et du samedi au dimanche).

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE - URBANISME

Point sur les lotissements

Plusieurs lotissements sont actuellement en cours de construction voire en voie d'achèvement sur la commune :

- deux au bourg : l'un « Racanettes 2 » dans le prolongement du 1^{er} lotissement des Racanettes et l'autre au lieu-dit « trou de l'église » rue des cerisiers en face de la mairie ;
- trois à Lépine : « Frison roche » rue Berthelot, « Henri Matisse » entre la rue Louis Guillemin et la rue Berthelot et le 3^{ème} à l'angle des rues Berthelot et de l'église sur la parcelle AB 16.

Tous ces lotissements sont le fruit d'initiative privée.

	Nombre de lots	Achevés	En cours de construction	Permis de construire accordés
Racanettes 2	19	13	1	3
Trou de l'église	12	3	3	1
Henri Matisse	14	11	3	
Frison Roche	21	11	5	3
AB16	6	0	6	
TOTAL	72	38	18	7

Le centre commercial s'étoffe...

Un distributeur automatique de fruits et légumes va prochainement y être installé par la société « les Serres de Villy », société de maraîchage dirigée par la famille Morillot, basée à Villy le Maréchal.

Ce distributeur, contenant 45 casiers réfrigérés, doit être mis en service vers **le 15 juillet**. Il sera adossé au magasin de fleurs et situé entre ce magasin et la boulangerie. Les frais d'installation sont pris en charge par le maraîcher.

Ce type de distributeurs, qui se développe dans nos régions, répond au souhait de beaucoup de consommateurs qui appellent de leurs vœux des produits du terroir et des circuits de distribution courts. Il complète l'offre proposée par le centre de commerces.

Cette offre est aussi complémentaire des activités de maraîchage développées sur notre commune par deux maraîchers, l'un « le potager de Germain » proposant une production « bio », l'autre l'EARL de « La Fontaine aux loups » une production plus classique.



INFORMATIONS PRATIQUES

Fortes chaleurs, soyons prévoyants...

Les canicules deviennent en effet de plus en plus fréquentes sous nos latitudes. Nous devons nous en protéger car elles peuvent mettre en danger notre santé, en particulier celle des personnes les plus vulnérables : enfants et personnes âgées.

Comme chaque année, la commune met en œuvre le plan « Fortes chaleurs ». Elle met à votre disposition des dépliants vous indiquant les précautions nécessaires à prendre pour mieux gérer ces périodes.

Les personnes qui vivent seules ou se sentent isolées sont invitées à se signaler à la mairie où un registre d'inscription est ouvert. Ceci permettra aux membres du CCAS d'intervenir en cas de besoin.



Protégeons nous des cambriolages...

Durant les périodes de vacances, les risques de vols sont susceptibles d'augmenter. N'oublions pas que ceux-ci peuvent survenir à tout moment de la journée.

La gendarmerie préconise quelques précautions simples à prendre afin de minimiser ces risques, en particulier :

- ne pas laisser de portes ou de fenêtres ouvertes même pour de très courtes absences !
- éviter les endroits classiques pour cacher les clés : boîte aux lettres, sous le paillason, etc.
- protéger et renforcer les vitres proches d'un système d'ouverture ;
- ranger tout ce qui pourrait tenter les cambrioleurs : chéquier, carte de crédit, bijoux, etc.

En cas d'absence prolongée, il est souhaitable de prévenir ses voisins ou une personne de confiance et de leur indiquer la durée de votre absence et un numéro de téléphone où vous joindre.



BRÈVES

ETAT CIVIL du 17 décembre 2020 au 16 juin 2021



Naissances

Naissances	Naissances	Naissances	Naissances
Samirah KEITA	02/01/2021	Elio LALLEMENT	09/04/2021
Pedro COSTA AMADO	04/01/2021	Mylann CIMPER	26/04/2021
Kelyo HUGUENOT	09/01/2021	Camille DELMOTTE	28/04/2021
Margot GUERIN VERBERT	05/04/2021	Soan COLLET MOREAUX	21/05/2021



Mariages

Prisca GRIS et Romain LANSON 20/03/2021



Décès

Décès	Décès	Décès	Décès
Roland TISSIER	31/12/2020	Tcheu SIONG	07/05/2021
Claude LEBOEUF	29/01/2021	Rolande GERARD épouse ROY	07/05/2021
Jean KENNER	16/03/2021	Jean-Marie BRIGAND	04/06/2021
Arkia KAMBOUAI épouse ZARIOH	09/04/2021	Denis MIGNOT	11/06/2021
Jean-Claude MARTIN	09/04/2021		

LA MEDIATHEQUE

Nouvelles acquisitions :

Livres adultes :

- Et que ne durent que les moments doux / Virginie Grimaldi
- Une terre Promise / Barack Obama
- L'ami arménien / Andreï Makine
- Rien ne t'efface / Michel Bussi
- La vengeance m'appartient / Marie N'Diaye
- Löd / Caryl Ferey



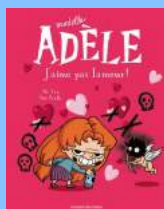
Albums enfants :

- Six souricettes découvrent les couleurs / Claire Garralon, Circonflexe
- Où ça va ? / Anne-Sophie Baumann et Claire Garralon, MeMo
- La rentrée de Katie - Cupcake girls
- La reine de la mode - Cupcake girls
- Sucré salé - Cupcake girls / Coco Simon
- Le loup qui voulait faire le tour du monde / Lallemand



BD :

- Les Sisters T15 : Fallait pas me chercher !
- Studio danse T12 Bamboo
- La rose écarlate T16 : il me fait confiance, Delcourt
- La rose écarlate T17 : il est toujours là
- Mortelle Adèle - C'est pas ma faute !
- Mortelle Adèle - J'aime pas l'amour ! / Mr Tan



Prix des Incorruptibles

Durant l'année scolaire les bibliothécaires se sont déplacées dans les classes (en raison des conditions sanitaires) pour un portage de livres et des animations lectures. Au mois de mai plusieurs classes ont participé au Prix des Incorruptibles (www.lesincos.com) et ont voté pour leur livre préféré.

Voici le résultat (niveau national) du vote des enfants :

Maternelles :

Le bon côté du mur / J. Agee



CP : Une fin de loup / J. Camil

CE1 : Tuk-tuk Express / D. Lévy

CE2 - CM1 : Capitaine Rosalie / T. de Fombelle

LES INCORRUPTIBLES
LE PREMIER PRIX LITTÉRAIRE DÉCERNÉ PAR LES JEUNES LECTEURS

« Partir en livre 2021 »

Après-midi Jeux avec la ludothèque

La Trottinette

Vendredi 16 juillet de 14h à 17h : Au mois de juillet nous vous proposons en extérieur un après-midi jeux avec un espace de lecture pour tous les âges près de la médiathèque :

3 Séances de jeux pour toute la famille avec la ludothèque La Trottinette,

sur inscription au 03.25.72.52.35



Les horaires d'ouverture de la médiathèque :

Mardi et Jeudi	/ 16h-18h
Mercredi	10-12h / 14h-18h
Vendredi	/ 14h-18h
Samedi	10h-12h / 14h-17h

Fermeture estivale du 02 au 23 août



Médiathèque municipale de Saint-Germain

Centre culturel, rue des Cerisiers

10120 Saint-Germain

Tél. : 03-25-72-52-35

contact@mediatheque-saintgermain.fr

www.mediatheque-saintgermain.fr

Au rayon traditionnel de votre boucherie

notre porc
est exclusivement



un professionnel à votre service



SUPER

St Germain

150 route de Troyes
10120 SAINT GERMAIN
Tél. : 03 25 75 93 30

www.superu-saintgermain.com

HORAIRES D'OUVERTURE

Notre équipe vous accueille :
du Lundi au Samedi :
8h30 à 19h30
Le vendredi
de 8h30 à 20h
Le dimanche
de 9h à 12h30
NON STOP

